

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA
Séance du 9 MARS 2026 – 10h
SALLE D'ANIMATION DE GRAMOND**

Date de la séance : 09/03/2026	Nombre de délégués :	
Date de convocation : 27/02/2026	En exercice	168
	Quorum	86
Président de la séance : Yves REGOURD	Présents	101
Secrétaire de la séance : Nadine VERNHES	Votants	100

Présents : 101/168 – M. CLUZEL Bernard, M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M.TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme BOU CALMES Marie-Chantal, Mme BERTHOMIEU VIGUIER Marie-Josée (AYSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), Mme ROUSSON Nathalie (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme LITRE Alexandrine, M. GAZANIOL Dominique (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme BOCCARD Magali (CAMJAC), M. CANCE Philippe, M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES), Mme GAYRAL Marie, M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme VERNHES Nadine, M. REY Jérôme (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme CASTE DEBAR Monique, M. COUVEIGNES Sébastien (CC CARMAUSIN SEGALA-JOUQUEVIEL), M. ICHARD Xavier, M. TREBOSC Christian (CC CARMAUSIN SEGALA-MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (CC CARMAUSIN SEGALA-ST CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme VENCK Claudine (LEVEZOU CC-AGEN D'AVEYRON), M. MARTY Alain (LEVEZOU CC-FLAVIN), M. REGOURD Yves (LEVEZOU CC-LE VIBAL), M. JULIEN Daniel, Mme JOULIE GABEN Geneviève (LEVEZOU CC -PONT DE SALARS), M. LAPIERRE Jean-Louis, M. CARCENAC Pierre (LEVEZOU CC-SALMIECH), M. CARRIERE Christian, M. MALLEVIALLE Jean-Marie (LEVEZOU CC-TREMOUILLES), Mme LAFON Cécile (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON-GINALS), M. CROS Emmanuel, M. MERCADIER Daniel (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON-LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON-VERFEIL SUR SEYE), M. CARLES Jean-Louis (GAILLAC GRAULHET AGGLOMERATION-TONNAC), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard, (LE RIOLS), M. VAYSSETTES Joël (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. ROUQUETTE Michel (LESCURE JAOL), M. VABRE Thierry, M. SEGONDS François (LUNAC), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude, M. PAILLAS Pierre (MILHARS), M. BRIANE Michel, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice, M. SOUVIGNET Jean Régis (NAJAC), M. VERGNES Frédéric (QUINS), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION – SAINTE RADEGONDE), M. LAURENT Bernard, M. VAURS Laurent (ROUSSAYROLLES), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. CAUMES Joël (SAINT AFFRIQUE), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. DELTOUR Arnaud (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. COMBETTES Maurice, M. GAUBERT Vincent (SALLES CURAN), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. MOURIES Jérôme (VERRIERES), M. JALBERT Daniel, M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE), M. FOURNIER Yves (VINDRAC ALAYRAC).

Procurations : 0

Excusés : 7 – M. COUTANCIER Jean (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON-GINALS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), Mme ALLIE Delphine (ARQUES), Mme BALMES Nicole (FLAVIN), Mme PELOUX Florence (VINDRAC ALAYRAC), M. BERNAT Xavier (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Ordre du jour :

1 -APPROBATION DU COMPTE-RENDU du Comité Syndical du 26 janvier 2026

2 -COMMUNICATION DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU DU SMELS

3 -COMPTABILITE – FINANCES

3-1 Service de l'eau potable

- Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025
- Vote de l'affectation du résultat 2025
- Vote du Budget Primitif 2026

3-2 Service de l'assainissement

- Vote du Budget Primitif 2026
- Validation des conventions de mise à disposition du personnel communal pour la réalisation de prestations de service

4-RESSOURCES HUMAINES

- Mise en place d'un contrat collectif de groupe « santé » pour les agents de droit privé
- Délibération de création de deux postes non permanents d'accroissement d'activité

5-DIVERS

- Projet de délibération relatif à l'approvisionnement en eau de la commune de Milhars (81)

Mot de clôture du Président

313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE
Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr
www.eaux-levezousegala.fr

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU du Comité Syndical du 26 janvier 2026

- Document envoyé à chacun des délégués lors de la convocation du présent comité syndical.
- Aucune remarque n'est apportée à ce document.
- Le compte-rendu de la séance du comité syndical du 26 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

2- COMMUNICATION DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU DU SMELS

Séance du Bureau Syndical du 9 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le 9 février à 14h00 heures, le Bureau Syndical s'est réuni au siège du syndicat à BARAQUEVILLE, sous la présidence de Monsieur Yves REGOURD, Président du Syndicat.

Présents : Mesdames et Messieurs Gilles Almayrac, Marc Andrieu, Jacques Barbezange, Jean-Pierre Chambert, Vivian Couderc, Arnaud Deltour, Gabriel Espie, Frédéric Ichard, Cécile Lafon, Yves Regourd, Nadine Vernhes, Bernard Vidal

Excusés : Jean-Marie Bancarel Mathieu Henry

Absents : Monsieur Jean-Claude Carrié

Le quorum étant atteint, le Bureau Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Nadine VERNHES.

Objet : délibération 2026-019BS – Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réalisation des travaux de raccordement des effluents de Flavin (bourg) et du hameau de la Vayssière sur le collecteur de Rodez Agglomération

Monsieur le Président indique que dans le cadre de la prise de compétence de l'assainissement collectif par le SMELS depuis le 1^{er} janvier 2026, le syndicat devient maître d'ouvrage de l'opération citée en objet et initiée au départ par la commune. Il sollicite à ce titre une aide du Conseil Départemental dans le cadre de la programmation des aides en matière d'assainissement collectif.

En effet, ce projet ambitieux permet de substituer la station d'épuration du bourg de Flavin à travers la création d'un collecteur de transfert qui permet la mutualisation des ouvrages entre les 2 collectivités, le SMELS et l'Agglomération de Rodez qui aura la charge du traitement des eaux usées au niveau de la station d'épuration de Bénéchou.

Par ailleurs, ce projet permet également la réduction de la pression domestique exercée au niveau de la Brianelle et identifiée comme masse d'eau prioritaire par l'Agence de l'eau Adour-Garonne qui participe également au financement de cette opération.

Cette opération représente un montant total de dépenses de 1 088 000 €HT.

La commission des aides de l'eau Adour-Garonne a validé une aide à hauteur de 70%. La notification a été faite à la commune et le dossier est en cours de transfert au SMELS.

Le SMELS sollicite donc une aide du Conseil Départemental à hauteur de 10%.

313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE
Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr
www.eaux-levezousegala.fr

Le Bureau, à l'unanimité, adopte la délibération permettant de :

- Solliciter une aide du Conseil Départemental à hauteur de 10% considérant le caractère stratégique et prioritaire de cette opération,
- Donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mener à bien l'ensemble des démarches.

3- COMPTABILITE – FINANCES

3-1 Service de l'eau potable

Monsieur le Président Yves REGOURD transmet la présidence de séance à Monsieur Bernard VIDAL, vice-président, et quitte la salle le temps du vote de la délibération.

Délibération – Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 (synthèse jointe en annexe)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte Financier Unique 2025 du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala (dont le détail est annexé à la présente),

Vu le rapport présenté par Monsieur Bernard Vidal, vice-président du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

318 Rue du Jean ZA du Busch 12160 PAROUEVILLE
 Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir approuver le Compte Financier Unique 2025, lequel
 peut se résumer de la manière suivante :
www.eaux-levezousegala.fr

Réalisations de l'exercice 2025	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	9 863 632, 36 €	10 039 963, 16 €	176 330,80 €
<i>Report exercice 2024</i>		2 675 687,94 €	2 852 018,74 €
Investissement	4 627 922,41 €	3 158 525, 49 €	- 1 469 396, 92 €
<i>Restes à réaliser</i>	463 290, 00 €	1 022 821,15 €	559 531, 15 €
<i>Report exercice 2024</i>		1 018 385, 95 €	

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** l'exposé du vice-président,
- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala,
- **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération – Affectation des résultats 2025

Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2025 du Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala,

Considérant que l'affectation de résultat décidée doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement n-1, tel qu'il apparaît au compte financier unique. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent : D001 ou R 001) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

313, Rue du Levant, ZA Le P. n° 2, 12140 BARAQUEVILLE
 D'AFFECTER le résultat 2025 comme suit :
 Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr
 www.eaux-levezousegala.fr

Affectation résultat 2025			
	Résultats de l'exercice 2025	Reports antérieurs	Solde d'exécution
FONCTIONNEMENT			
Total dépenses	9 863 632,36 €		
Total recettes	10 039 963,16 €		
	176 330, 80 €	2 675 687,94 €	2 852 018, 74 €
Total cumulé à affecter	176 330,80 €	2 675 687,94 €	2 852 018, 74 €
INVESTISSEMENT			
Total dépenses	4 627 922,41 €		
Total recettes	3 158 525,49 €		
	- 1 469 396, 92 €	1 018 385,95 €	- 451 010,97 €
Total cumulé	- 1 469 396, 92 €	1 018 385,95 €	- 451 010,97 €
RESTES A REALISER			
	Dépenses	Recettes	Solde reste à réaliser
	463 290,00 €	1 022 821,15 €	559 531,15 €
Besoin de financement			
AFFECTATION DU RESULTAT			
Affectation en réserves 1068			
Plus-value cession 1064			
Report en fonctionnement R002		2 852 018,74 €	
Report en investissement R001		- 451 010,97 €	

Délibération – Vote du Budget Primitif 2026 du service de l’eau potable

Le budget 2026, dont le détail est annexé à la présente, est soumis à l’approbation du Comité Syndical.

Il s’équilibre en dépenses et recettes de la façon suivante :

- En fonctionnement : 13 805 792, 62 euros
- En investissement : 10 014 504, 33 euros

A l’unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D’ADOPTER** le Budget Primitif 2026 du service de l’eau potable.
-

3-2 Service de l’assainissement

Délibération – Vote du Budget Primitif 2026 du service de l’assainissement

Le budget 2026, dont le détail est annexé à la présente, est soumis à l’approbation du Comité Syndical.

Il s’équilibre en dépenses et recettes de la façon suivante :

- En fonctionnement : 1 868 393, 49 euros
- En investissement : 2 184 872,70 euros

A l’unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D’ADOPTER** le Budget Primitif 2026 du service de l’assainissement collectif.
-

Délibération – Convention de mise à disposition du personnel communal pour réaliser une prestation relative à l’exploitation des stations et des réseaux d’assainissement de la commune de Durenque

Considérant l’arrêté n°12-2025-07-28-00002 en date du 28 juillet 2025 relatif à l’ouverture d’une nouvelle compétence, carte 2 : assainissement collectif au SMELS,

Considérant l’arrêté n°12-2025-12-30-0001 en date du 30 décembre 2025, relatif à l’extension du périmètre concernant la compétence de l’assainissement collectif au SMELS,

Considérant la délibération du conseil municipal de la commune de Durenque n° 2026-001 en date du 26 janvier 2026 approuvant la convention de mise à disposition du personnel,

313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE

Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr

www.eaux-levezousegala.fr

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** la convention de mise à disposition de la commune de Durenque à compter du 1^{er} mars 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération – Convention de mise à disposition du personnel communal pour réaliser une prestation relative à l'exploitation des stations et des réseaux d'assainissement de la commune de Le Vibal

Considérant l'arrêté n°12-2025-07-28-00002 en date du 28 juillet 2025 relatif à l'ouverture d'une nouvelle compétence, carte 2 : assainissement collectif au SMELS,

Considérant l'arrêté n°12-2025-12-30-0001 en date du 30 décembre 2025, relatif à l'extension du périmètre concernant la compétence de l'assainissement collectif au SMELS,

Considérant la délibération du conseil municipal de la commune de Le Vibal n°022026 en date du 29 janvier 202 approuvant la convention de mise à disposition du personnel,

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** la convention de mise à disposition de la commune du Vibal à compter du 1^{er} février 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération – Convention de mise à disposition du personnel communal pour réaliser une prestation relative à l'exploitation des stations et des réseaux d'assainissement de la commune de Flavin

Considérant l'arrêté n°12-2025-07-28-00002 en date du 28 juillet 2025 relatif à l'ouverture d'une nouvelle compétence, carte 2 : assainissement collectif au SMELS,

Considérant la délibération du conseil municipal de la commune de Flavin n° 202602020-0014 en date du 15 décembre 2025 approuvant la convention de mise à disposition du personnel,

Considérant l'arrêté n°12-2025-12-30-0001 en date du 30 décembre 2025, relatif à l'extension du périmètre concernant la compétence de l'assainissement collectif au SMELS,

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** la convention de mise à disposition de la commune de Flavin à compter du 1^{er} février 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE-----

Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr

www.eaux-levezousegala.fr

Délibération – Convention de mise à disposition du personnel communal pour réaliser une prestation relative à l’exploitation des stations et des réseaux d’assainissement de la commune de Pont-de-Salars

Considérant l’arrêté n°12-2025-07-28-00002 en date du 28 juillet 2025 relatif à l’ouverture d’une nouvelle compétence, carte 2 : assainissement collectif au SMELS,

Considérant l’arrêté n°12-2025-12-30-0001 en date du 30 décembre 2025, relatif à l’extension du périmètre concernant la compétence de l’assainissement collectif au SMELS,

Considérant la délibération du conseil municipal de la commune de Pont-de-Salars n°2026-06 en date du 19 février 2026 approuvant la convention de mise à disposition du personnel,

A l’unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D’ADOPTER** la convention de mise à disposition de la commune de Pont-de-Salars à compter du 1^{er} février 2026 ;
- **D’AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

4- RESSOURCES HUMAINES

Délibération – Instauration d’un contrat de groupe de protection sociale complémentaire santé pour les agents de droit privé

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que,

Vu la législation du 1^{er} janvier 2016 relative à l’obligation de fournir une couverture complémentaire de santé collective et participer au moins à hauteur de 50 % du prix des cotisations,

Vu le tableau des effectifs comptant des salariés en contrat de droit privé,

Considérant que le Syndicat a demandé des propositions à divers organismes d’assurance pour le contrat de groupe de protection sociale complémentaire santé et qu’elles sont à l’étude,

Il y a lieu de mettre en place ce dispositif collectif qui protège tous les salariés du secteur privé de la collectivité et conclure avec un organisme d’assurance une convention de participation, selon l’article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

A l’unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D’AUTORISER** Monsieur le Président à valider une des propositions faites par un organisme d’assurance et de signer tous les documents afférents à celle-ci.

313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE

Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr

www.eaux-levezousegala.fr

Délibération – Création de deux postes non permanents d'accroissement d'activité

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lévézou Ségala depuis le 1^{er} janvier 2022, il expose qu'il convient de créer les deux emplois non permanents suivants :

- un emploi d'adjoint administratif et un emploi d'adjoint technique de catégorie C afin de faire face à tout accroissement temporaire d'activité (article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Sur une même période de dix-huit mois consécutifs, les agents peuvent être employés à ce titre pour une durée maximale de douze mois, du 1^{er} juin 2026 au 1^{er} juin 2027, compte tenu de l'éventuel renouvellement du contrat.

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **DE CREER** deux postes non permanents comme exposé ci-dessus et qui seront inscrits au tableau des effectifs
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder au recrutement de ces emplois.

	agents droit public
	agents droit privé
	postes à pérenniser ou à créer

Catégorie (A, B, C)	Grade	Durée hebdo du poste (TC, TNC.../35è)	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Commentaire
				Statut de l'agent T(titulaire) S(stagiaire) C(contractuel) D(détachement)	Sexe F(féminin) M(masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	
Pôle administratif (services facturation, comptabilité, RH secrétariat, communication, direction)							
C	Adjoint administratif	35 h	Assistant comptabilité / RH	T	F	TC	
C	Adjoint administratif	35 h	Assistant de projets	T	F	TC	
	Adjoint administratif	35 h	Agent d'accueil (accueil et appui aux services admin)		F	TC	
	Adjoint administratif	35 h	Agent d'accueil (accueil et appui aux services admin)		F	TC	
C	Adjoint administratif	35 h	Agent d'accueil (accueil et appui aux services admin)			TC	Poste non permanent à temps complet à partir du 01/06/2026
C	Adjoint administratif	35 h	Chargée de facturation	T	F	TC	
C	Adjoint administratif	35 h	Chargée de facturation	T	F	TC	
	CDI - Droit privé	35 h	Référente facturation		F	TC	
B	Rédacteur principal 2ème classe	35 h	Responsable comptabilité / RH	T	F	TC	
EqA	Attaché principal dans le cadre de la portabilité en CDI	35 h	Directrice Générale des Services	C	F	TC	
Pôle technique (exploitation de l'usine de Galat, régie du Tarn, SIG et ingénierie)							
	CDI - Droit privé	28 h	Ingénieur		M	TNC	Transformation CDD de droit public en CDI de droit privé à temps non complet à partir du 01/03/2026
A	Ingénieur territorial principal	35 h	Responsable des services techniques	T	M	TNC	Instauration d'un temps partiel dans le cadre d'un départ à la retraite de manière progressive à compter du 01/01/2026
EqC	Agent technique	35 h	Agent technique	D	M	TC	Agent de droit public en détachement sur un poste de droit privé Poste à temps complet à partir du 01/01/2026
C	Agent technique	35 h	Agent technique			TC	Poste non permanent à temps complet à partir du 01/06/2026
	CDI - Droit privé	35 h	Electromécanicien		M	TC	
	CDI - Droit privé	35 h	Electromécanicien		M	TC	
	CDI - Droit privé	35 h	Technicien		M	TC	
	CDI - Droit privé	35 h	Technicien - Géomaticien		M	TC	
	CDI - Droit privé	35 h	Agent technique		M	TC	
	Contrat d'apprentissage		Apprenti ingénieur		M		3 ans
TOTAL EFFECTIFS à compter du 09/03/2026 : 18							

5- DIVERS

Délibération – Approvisionnement en eau de la commune de Milhars

La commune de Milhars adhère au SMELS depuis le 1^{er} janvier 2024. Depuis près d'une dizaine d'années, la commune a engagé une réflexion visant l'abandon du puits de Lizoule situé en nappe alluviale de l'Aveyron compte tenu du caractère difficilement protégeable de cette ressource située en zone inondable (cf rapport de l'Hydrogéologue Agréé). Des forages d'essai ont été réalisés au niveau de l'aquifère karstique en rive gauche du Cérou et ont fait l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif sur plusieurs cycles hydrologiques et dans différentes conditions d'exploitation.

En parallèle, la commune et le SMELS ont mené une étude avec l'appui du bureau d'études CET Intra afin d'examiner 4 scénarii techniques dont :

- La mise en service des 2 forages en substitution du puits : 160 k €HT

- La mise en service des 2 forages en substitution du puits avec la création d'un réservoir d'homogénéisation : 250 k€ HT

- La mise en service des 2 forages en substitution du puits avec la mise en place d'une unité de filtration : 450 k€ HT

- La création d'un réseau d'interconnexion depuis le réseau du Riols jusqu'à Milhars 480 k€ HT.

Compte tenu de la faible turbidité enregistrée au niveau de ces forages, des capacités de production en adéquation avec les besoins du bourg de Milhars, du bassin versant de ces ressources faiblement anthropisé et du moindre coût de cette opération, le SMELS souhaite privilégier le scénario 1. Ce projet a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion en mairie le 16 février 2026 et a recueilli l'avis favorable de l'ensemble des services : ARS 81, Conseil Départemental du Tarn, Agence de l'eau. Le SMELS va donc mettre en œuvre l'équipement définitif des forages, créer le réseau d'adduction jusqu'au réservoir, mettre en place les périmètres de protection et équiper la ressource d'un suivi en continu de la turbidité.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier du concours financier de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental du Tarn.

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **DE POURSUIVRE la démarche de protection** de la ressource en terminant la procédure de mise en place des périmètres de protection au niveau des 2 forages de Combesourbie,
- **D'ABANDONNER le puits de Lizoule** dès lors que la nouvelle ressource sera mise en service,
- **DE SOLLICITER une subvention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental** du Tarn pour bénéficier du meilleur accompagnement financier possible,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches pour mener à bien l'ensemble de ces actions.

Mot du Président : clôture du comité syndical du 9 mars 2026, dernier comité de la mandature 2020-2026.

Annexes budgétaires Eau Potable

CFU 2025 - Budget Primitif 2026

Exploitation - Dépenses

**Montant
en € H.T.**

<i>Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>CFU 2025</i>	<i>BP 2026</i>
604	Achats d'études, prestations de services	2 950 000,00	2 893 996,62	2 950 000,00
605	Achats d'eau	550 000,00	207 592,87	850 000,00
6061	Electricité	800 000,00	735 174,11	800 000,00
6062	produits de traitement	550 000,00	392 319,68	550 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	200 000,00	99 962,57	220 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	619,08	10 000,00
6066	Carburants	30 000,00	11 432,72	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures (ex : vêtements de travail)	7 000,00	0,00	7 000,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	1 088,50	3 000,00
6135	location mobilières	1 000,00	1 720,28	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	0,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiment public	3 000,00	0,00	3 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	0,00	50 000,00
61528	Entretien, réparations autres bien immobilier	5 000,00	0,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	5 403,95	20 000,00
6156	Maintenance	200 000,00	68 145,65	220 000,00
6161	Multirisques	70 000,00	65 071,72	70 000,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	19 003,74	30 000,00
618	Divers (ex : prise en charge formations agents)	30 000,00	26 016,00	35 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	3 050,00	15 000,00

313 Rue du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE 6227 Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr www.eaux-levezousegala.fr	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	3 000,00
6228	Divers (ex : facturation chèques déjeuners et formation supplémentaires)	66 000,00	50 350,76	66 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 293,37	1 000,00
6237	Publications	4 000,00	354,80	4 000,00
6248	Divers	2 500,00	263,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	671,68	4 000,00
6256	Missions	2 500,00	1 451,44	2 500,00
6257	Réceptions	11 000,00	3 616,07	11 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	5 898,10	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	17 328,45	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	5 000,29	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	120 000,00	105 104,12	120 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	3 974,88	5 000,00
62878	Remb. Frais à des tiers	2 000,00	425,44	2 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	1 174,00	5 000,00
6356	Redevances occupation domaine public	3 500,00	0,00	3 500,00
6358	Autres droit		0,00	
6378	Autres taxes et redevances (ex : taxe d'aménagement)	18 000,00	0,00	18 000,00
63711	Redevance sur le prélèvement sur la ressource en eau	450 000,00	0,00	450 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	250 000,00	0,00	250 000,00
Total 011	Charges à caractère général	6 531 500,00	4 727 503,89	6 891 500,00
6211	Personnel interimaire	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	533,06	550,00
6228	participation des employeurs la formation prof.Continue	5 000,00	0,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	10 847,53	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 714,07	2 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	600 000,00	458 301,83	600 000,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	80 000,00	81 957,79	80 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	85 000,00	89 369,75	85 000,00
6415	Supplément familial	1 600,00	1 029,61	1 600,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	165 000,00	147 066,36	165 000,00

• 313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE • 6452 Cotisations aux mutuelles • Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr • www.eaux-levezousegala.fr		15 000,00	4 752,78	15 000,00
• 6453 Cotisations aux caisses de retraites		80 000,00	96 106,83	90 000,00
• 6458 Cotisations aux autres organismes sociaux		700,00	2 824,20	3 000,00
• 6471 Prestations directes			0,00	
• 6475 Médecine du travail, pharmacie		1 000,00	816,00	1 000,00
• 6478 Autres charges sociales diverses		10 000,00	0,00	10 000,00
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 057 800,00	895 319,81	1 070 150,00
• 701259	Rev agence eau -Redevance prel de l'eau		0,00	
• 701269	Redevance sur la consommation d'eau potable (remplace la redevance sur la pollution domestique)	600 000,00	583 600,00	950 000,00
• 701249	Rev agence eau -Redevance pollution dom	1 600 000,00	1 599 328,00	550 000,00
Total 014	Attenuation de produits	2 200 000,00	2 182 928,00	1 500 000,00
• 022	Dépenses imprévues	0,00		
Total 022	Dépenses imprévues (Fonctionnement)	0,00		
• 023	Virement à la section d'investissement	1 174 890,28	0,00	1 710 651,74
Total 023	Virement à la section d'investissement	1 174 890,28	0,00	1 710 651,74
• 675	Valeur comptable elements d'actif cedes			
• 6811	Dotations aux amortissements	1 685 485,58	1 658 145,94	1 678 319,94
• 6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants (créances douteuses)	30 000,00	0,00	36 446,00
• 6862	Charges financières à répartir	4 414,94	4 414,94	4 414,94
Total 042	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 719 900,52	1 662 560,88	1 719 180,88
• 6531	Indemnités élus	15 000,00	14 565,96	15 000,00
• 6532	Frais de mission		1 226,95	1 300,00
• 6535	Formation élus	200,00	0,00	500,00
• 6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	0,00	40 000,00

313, Rue du Levant ZA du Puch 2 - 12160 BARAQUEVILLE 6542 Créances éteintes Tél : 05 65 69 00 03 - contact@smels.fr www.smx-levezousegala.fr 6588		76 000,00	2 966,39	76 000,00
	Autres charges diverses de gestion courante	10,00	1,63	10,00
Total 65	Autres charges de gestion courante	131 210,00	18 760,93	132 810,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700 000,00	431 893,87	700 000,00
66112	ICNE	30 000,00	-162 286,96	-165 000,00
6615	Intérêts comptes courant et de dépôts	50 000,00	3 066,81	50 000,00
6616	Interets bancaires et sur opération de financement		3 770,65	
6618	interet des autres dettes	25 000,00	3 505,09	25 000,00
Total 66	Charges financières	805 000,00	279 949,46	610 000,00
6718	autres charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	80 000,00	38 746,48	80 000,00
678	autres charges exceptionnelles	90 000,00	57 862,91	90 000,00
Total 67	Charges exceptionnelles	171 500,00	96 609,39	171 500,00
Total	Dépenses	13 791 800,80	9 863 632,36	13 805 792,62

CFU 2025 - Budget Primitif 2026

Exploitation - Recettes

Montant
en € H.T.

Article	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 675 687,94	2 675 687,94	2 852 018,74
Total 002	Excédent antérieur reporté (Fonctionnement)	2 675 687,94	2 675 687,94	2 852 018,74
6459	Remboursement charges de Sécu, Prime			
64198	Autres remboursements	8 891,61	5 052,94	5 000,00
Total 013	Attenuations de charges	8 891,61	5 052,94	5 000,00
747	Quote-part des subventions d'investissement (747 remplace le 777)	291 221,25	262 445,78	262 445,78
Total 042	Opérations d'ordre transfert entre sections	291 221,25	262 445,78	262 445,78
70111	Ventes d'eau aux abonnés EA1 (consommation + abonnement)	8 050 000,00	7 054 695,18	7 880 000,00
	EA5 (Prélèvement sur la ressource, "ancien compte 701251", supprimé en 2026)	4 000,00	962,98	0,00
	EA7 (redevance pour la performance des réseaux)	250 000,00	241 363,71	250 000,00
	EA9 (redevance sur le prélèvement sur la ressource en eau)	450 000,00	375 784,61	450 000,00
70118	Autres ventes d'eau	1 000 000,00	1 051 015,71	1 000 000,00
701241	Redevance pollution domestique (doit être conservée pour passer des opérations de corrections)	10 000,00	2 788,83	
701251	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau potable (remplace la redevance sur la pollution domestique)	1 000 000,00	1 010 688,13	950 000,00
70128	Autres taxes et redevances			
7068	Autres prestation de services	0,00	8 044,00	9 000,00

• 313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE
 • Tél : 05 64 00 00 00
 • 7084 : Mise à disposition de personnel facturée (assainissement)
 • www.eaux-segala.com

				120 000,00
Total 70	Ventes produits fabriqués, prestations de service	10 764 000,00	9 745 343,15	10 659 000,00
• 748	Autres subventions d'exploitation			
Total 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
• 7584	Recouvrement créances admises en non valeur			4 000,00
• 7588	Autres	20 000,00	22 411,37	20 000,00
Total 75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	22 411,37	24 000,00
• 761	Produits de participation			
• 764	Revenus des valeurs mobilières de placement			
• 7688	Autres			
Total 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
• 7714	Recouvrement créances admises en non-valeur	4 000,00	1 378,53	0,00
• 7718	Autres produits exceptionnels sur les opérations de gestion	5 000,00	124,87	0,00
• 773	mandat annulés (exerc. antérieur, ex : renvoi tickets restaurants 2024)	20 000,00	2 558,28	1 000,00
• 775	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
• 778	autres produits exceptionnels	3 000,00	648,24	2 328,10
Total 77	Produits exceptionnels	32 000,00	4 709,92	3 328,10
Total	Recettes	13 791 800,80	10 039 963,16	13 805 792,62

CFU 2025 - BP 2026

Investissement - Dépenses

VILLE

Montant en € H.T.

Article	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
R001	Solde d'exécution n-1 reporté	0,00	0,00	451 010,97
139111	Agence de l'eau	186 456,49	155 886,34	155 886,34
139118	Autres	45 855,60	46 641,12	46 641,12
13912	Régions	11 631,94	11 831,20	11 831,20
13913	Départements	10 037,83	10 209,79	10 209,79
13915	Groupement autres collectivités	2 650,52	2 695,93	2 695,93
139181	Autres subventions d'équipement (139181 au lieu de 13918)	34 588,87	35 181,40	35 181,40
Total 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	291 221,25	262 445,78	262 445,78
1641	Emprunts en euro (suivi de la dette sur logiciel de comptabilité)	2 000 000,00	1 704 336,46	750 000,00
16878	Autres dettes	200 000,00	30 245,34	200 000,00
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	2 200 000,00	1 734 581,80	950 000,00
2031	Frais d'études (opérations patrimoniales)	820,00	0,00	
2121	Terrains nus	15 801,25	0,00	
21311	Bâtiments d'exploitation		178 475,41	178 475,41
21315	Bâtiments administratifs		919 338,62	919 338,62
21531	Réseaux d'adduction d'eau		610,00	610,00
2155	Outillage industriel		90 681,12	90 681,12
21561	Service de distribution d'eau	48 182,11	0,00	
2158	Installation matériel et outillage technique autres	21 962,05	0,00	
2313	Constructions	516 247,00	0,00	
2315	Installations matériel et outillage technique	5 286 834,14	43 840,39	2 344 942,43
13111	Agence de l'eau			



Total 041	Opérations patrimoniales	5 889 846,55	1 232 945,54	3 534 047,58
2031	Frais d'études*	70 000,00	5 290,00	
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00	6 710,00	12 000,00
Total 20	Immobilisations incorporelles	82 000,00	12 000,00	12 000,00
2111	Terrains nus*	30 000,00	0,00	
2121	Terrains nus*		0,00	
21355	Aménagement bâtiments administratifs		0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	
2155	Outillage industriel		0,00	
21561	Compteurs*	300 000,00	174 893,21	200 000,00
2157	Agencement et aménagement mat et outill	50 000,00	5 239,30	
2158	Installation, matériel et outillages techniques - Autres		0,00	
21755	Outillage industriel		0,00	
2181	Installations générales, agencements	30 000,00	3 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	45 482,59	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	7 552,00	50 000,00
Total 21	Immobilisations corporelles	490 000,00	236 167,10	310 000,00
2313	Constructions*	150 000,00	1 750,00	255 000,00
2315	Installations, matériel et outillage technique*	4 200 000,00	1 611 322,19	4 200 000,00
238	Avances commandes immo. Incorp	40 000,00	0,00	40 000,00
Total 23	Immobilisations en cours	4 390 000,00	1 613 072,19	4 495 000,00
Total	Dépenses	13 343 067,80	5 091 212,41	10 014 504,33

(Dépenses
exercice 2025 +
RAR 2025)

CFU 2025 - Budget Primitif 2026

Investissement - Recettes

Montant en € H.T.

Article	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 018 385,95	1 018 385,95	0,00
Total 001	Solde d'exécution d'investissement reporté R002	1 018 385,95	1 018 385,95	
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>1 174 890,28</i>	<i>0,00</i>	<i>1 710 651,74</i>
Total 021	Virement de la section d'exploitation	1 174 890,28		1 710 651,74
21561	Service distribution	0,00	0,00	
Total 21	Immobilisation corporelle		0,00	0,00
21315	Bâtiments administratifs	0,00		
28031	Frais d'études	5 481,00	4 889,49	4 889,49
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 612,23	6 293,00	6 293,00
28131	Bâtiments	0,00	178 105,00	178 105,00
281311	Bâtiments d'exploitation	194 497,50	8 657,00	8 657,00
281315	Bâtiments administratifs	2 005,88	0,00	
28135	Aménagement bâtiments administratifs	1 925,65	1 423,00	1 423,00
28153	Réseaux d'adduction d'eau	1 226 213,40	1 187 807,26	1 204 076,26
28155	Outillage industriel	0,00	103,00	103,00
28156	Service de distribution d'eau	118 786,14	132 062,00	132 062,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	35 901,00	35 901,00
28158	Amortissement install. Mat. et outillages techniques - Autres	0,00	1 262,00	1 262,00
28172	Amort. Agencements et aménagements terrains (mises à disposition)	0,00	2 079,00	2 079,00

28173	Amort. Constructions (mise à disposition)	0,00	1 084,00	1 084,00
28175	Service de distribution d'eau (mad)	36 733,15	0,00	
2817531	Amortissement réseau		40 780,00	40 780,00
2817561	Amortissement compteur		1 228,00	1 251,00
281758	Amortissement réseau		13 686,76	17 098,76
28181	Installations générales, agencements	42 471,53	907,00	907,00
28182	Matériel de transport	944,07	21 609,02	22 009,02
28183	Matériel de bureau et informatique	29 882,94	20 269,41	20 339,41
2825	Réseau AEP mis à disposition	14 932,09	0,00	
28184	Mobilier	0,00	0,00	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	4 414,94	4 414,94	4 414,94
Total 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 689 900,52	1 662 560,88	1 682 734,88
13111	Agence de l'eau	15 801,25	0,00	15 801,25
13118	Autres	48 192,11	0,00	48 192,11
2157	Agencement et aménagement matériel et outillage industriel	10 079,90	4 848,33	10 000,00
21755	Outillage industriel	0,00	2 313,47	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		4 393,02	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 360,00	
2313	Constructions	5 216 307,76	116 500,20	2 284 346,84
2315	Installations matériel et outillage technique	516 247,00	1 097 814,03	1 117 599,09
238	Avances versées sur commandes d'immo corporelles	83 218,53	4 716,49	58 108,29
1687	Autres dettes (avance remboursable)			

Total 041	Opérations patrimoniales	5 889 846,55	1 232 945,54	3 534 047,58
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
1064	Plus value (cession siège 339 av du Centre)	0,00	0,00	0,00
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	1 769 682,15	1 178 102,65	2 881 431,13
13118	Autres	0,00	29 749,00	28 552,00
1312	Régions	27 087,00	27 087,00	27 087,00
1313	Départements	23 275,35	50 901,57	0,00
Total 13	Subventions d'investissement	1 820 044,50	1 285 840,22	2 937 070,13
1641	Emprunts en euro (contraction emprunt + "reste" contraction crédit relais)	1 600 000,00	0,00	0,00
16878	Autres dettes (avance remboursable)	150 000,00	0,00	150 000,00
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 000,00	0,00	150 000,00
Total	Recettes	13 343 067,80	4 181 346,64	10 014 504,33

(Recettes exercice
2025 + RAR 2025)

Annexes budgétaires Assainissement

**Budget Primitif 2026 Assainissement
Exploitation - Dépenses**

Montant en € H.T.

<i>Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2026</i>
604	Achats d'études, prestations de services	150 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	180 000,00
6062	produits de traitement	45 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	35 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00
6066	Carburants	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures (ex : vêtements de travail)	5 000,00
6132	Locations immobilières	
6135	location mobilières	
6137	Redevances, droits de passage, servitude	
614	Charges locatives et de copropriété	
61521	Entretien, réparations bâtiment public	25 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immobiliers	
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00
61558	Entretien et réparation - autres biens mobiliers	
6156	Maintenance	25 000,00
6161	Multirisques	8 000,00
617	Etudes et recherches (analyse)	10 000,00
618	Divers (ex : prise en charge formations agents)	10 000,00
6226	Honoraires	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	
6228	Divers (ex : facturation chèques déjeuners et formation supplémentaires)	3 700,00

6236	2 - 12160 BARAQUEVILLE Catalogues et imprimés smets.fr	500,00
6237	Publications	2 000,00
6248	Divers	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00
6256	Missions	0,00
6257	Réceptions	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	
62878	Remb. Frais à des tiers	
63512	Taxes foncières	
6356	Redevances occupation domaine public	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances (ex : taxe d'aménagement)	
63713	Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif (EA8)	100 000,00
Total 011	Charges à caractère général	660 200,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	120 000,00
6218	Autre personnel	120 000,00
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	240 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total 023	Virement à la section d'investissement	0,00
6811	Dotations aux amortissements	630 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants (créances douteuses)	
6862	Charges financières à répartir	
Total 042	Opérations d'ordre transfert entre sections	630 000,00
6531	Indemnités élus	0,00
6532	Frais de mission	

313, Rue du Levant ZA du Puech 2 - 12160 BARAQUEVILLE
6535 Formation élus
Tél : 05 45 49 00 03 - contact@smels.fr
www.e

6541	Créances admises en non-valeur	0,00
6542	Créances éteintes	0,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	5,00
Total 65	Autres charges de gestion courante	5,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00
66112	Instauration ICNE	12 000,00
6615	Intérêts comptes courant et de dépôts	
6616	Intérêts bancaires et sur opération de financement	
6618	interet des autres dettes	
Total 66	Charges financières	212 000,00
6718	autre charges exceptionnelles	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
678	Remboursement déficit communes	126 188,49
Total 67	Charges exceptionnelles	126 188,49
Total	Dépenses	1 868 393,49

Budget Primitif 2026 Assainissement

Exploitation - Recettes

Article	Libellé	BP 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00
Total 002	Excédent antérieur reporté (Fonctionnement)	0,00
747	Quote-part des subventions d'investissement	220 000,00
Total 042	Opérations d'ordre transfert entre sections	220 000,00
70611	Redevances d'assainissement collectif (EA2)	873946,43
70611	Redevances performance des systemes d'assainissement (EA8)	100000
7065	Provisions commissions recouvrement assainissement	
7068	Autres prestation de services	10 000,00
Total 70	Ventes produits fabriqués, prestations de service	983 946,43
748	Autres subventions d'exploitation	0,00
Total 74	Subventions d'exploitation	0,00
7588		5,00
75		5,00
7621	Produits des autres immobilisations financières encaissés à l'échéance	
Total 76	Produits financiers	0,00
7714	Recouvrement créances admises en non-valeur	
7718	Autres produits exceptionnels sur les opérations de gestion	
773	mandat annulés (exerc. antérieur, ex : renvoi tickets restaurants 2024)	
7741	participation de la collectivité de rattachement	
775	Produits de cessions	
778	autres produits exceptionnels	664 447,06
Total 77	Produits exceptionnels	664 447,06
Total	Recettes	1 868 393,49

Budget Primitif 2026 Assainissement Investissement - Dépenses

Montant en € H.T.

Article	Libellé	BP 2026
R001	Solde d'exécution n-1 reporté	0,00
1068	Remboursement déficits assainissement cnes	21 068,26
139111	Agence de l'eau	220 000,00
139118	Autres	
13912	Régions	
13913	Départements	
13915	Groupement autres collectivités	
13918	Autres subventions d'équipement	
Total 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	220 000,00
1641	Emprunts en euro (suivi de la dette sur logiciel de comptabilité)	419 804,44
16878	Autres dettes	9 000,00
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	428 804,44
2121	Terrains nus	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00
217532	Réseaux d'assainissement	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00
2158	Installation matériel et outillage technique autres	0,00
2313	Constructions	0,00
2315	Installations matériel et outillage technique	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00
Total 041	Opérations patrimoniales	0,00
2031	Frais d'études*	31 000,00
2051	Concessions et droits similaires	
Total 20	Immobilisations incorporelles	31 000,00

313	2111	Terrains nus*	
Té	2121	Terrains nus*	
wv	21355	Aménagement bâtiments administratifs	
	21532	Réseaux d'assainissement	20 000,00
	2155	Outillage industriel	5 000,00
	21561	Compteurs*	15 000,00
	2157	Agencement et aménagement mat et outill	
	2158	Installation, matériel et outillages techniques - Autres	15 000,00
	217561	Service de distribution d'eau (mise à disposition)	4 000,00
	2181	Installations générales, agencements	
	2182	Matériel de transport	25 000,00
	2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00
	Total 21	Immobilisations corporelles	104 000,00
	2313	Constructions*	250 000,00
	2315	Installations, matériel et outillage technique*	1 130 000,00
	238	Avances commandes immo. Incorp	
	Total 23	Immobilisations en cours	1 380 000,00
	Total	Dépenses	2 184 872,70

Budget Primitif 2026 Assainissement Investissement - Recettes

Montant en € H.T.

Article	Libellé	BP 2026
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00
Total 001	Solde d'exécution d'investissement reporté R002	-
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total 021	Virement de la section d'exploitation	-
21561	Service distribution	
Total 21	Immobilisation corporelle	
28125 AREGIR	Aménagement terrains bâtis	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	
2813	Constructions	
28151	Installations complexes spécialisées	54 259,00
28153	Installations à caractère spécifique	263 490,00
28155	Outillage industriel	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	104 096,00
28158	Autres	64 118,00
28181	Amortissements autres immobilisations corporelles	6 856,00
28131	Bâtiments	125 411,00
281311	Bâtiments d'exploitation	
281315	Bâtiments administratifs	
281355	Aménagement bâtiments administratifs	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	
281561	Service de distribution d'eau	
28155		1 010,00
28172	Amort. Agencements et aménagements terrains (mises à disposition)	

28173	construction	
28175		1 711,00
28181		644,00
28182	Matériel de transport	
28183	Matériel de bureau et informatique	1 479,00
28188		5 426,00
2825	Réseau AEP mis à disposition	
28184	Mobilier	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	
Total 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	630 000,00
13111	Agence de l'eau	
13118	Autres	
2157	Agencement et aménagement matériel et outillage industriel	
2313	Constructions	
2315	Installations matériel et outillage technique	
238	Avances versées sur commandes d'immo corporelles	
Total 041	Opérations patrimoniales	
1068	Autres réserves	1 127 906,70
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 127 906,70
13111	Agence de l'eau	426 966,00
13118	Autres	
1312	Régions	
1313	Départements	
Total 13	Subventions d'investissement	426 966,00
1641	Emprunts en euro (contraction emprunt)	
1687	Autres dettes (avance remboursable)	
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
Total	Recettes	2 184 872,70